

## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

<b>N° de demande :</b>	2006-6510
<b>Catégorie :</b>	B, sous-catégorie 3.4
<b>Produit :</b>	Aqua Trol Above Ground Pool Automation
<b>N° d'homologation :</b>	28593
<b>Matière active (m.a.) :</b>	Dispositif
<b>N° de document de l'ARLA :</b>	1395607
<b>N° de document de l'ARLA (PDF en français) :</b>	1396177

### But de la demande

Cette demande vise à homologuer un nouveau dispositif à usage domestique générateur de chlore pour les piscines hors-terre, l'Aqua Trol Above Ground Pool Automation. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

### Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises puisqu'il s'agit d'un dispositif.

### Évaluation sanitaire

L'utilisation de l'Aqua Trol Above Ground Pool Automation correspond au profil d'emploi actuel des dispositifs de chloration des piscines. Dès lors, on ne prévoit pas que l'utilisation d'Aqua Trol entraîne une augmentation de l'exposition au chlore et, par conséquent, aucune donnée toxicologique n'est requise.

### Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité ont été soumises pour confirmer la quantité de résidus de chlore disponible (RCD) émise quotidiennement par l'Aqua Trol (15 Amp) et T-Cell-5. Un seul dispositif Aqua Trol peut produire un maximum de 0,817 kilogramme de RCD par jour tandis que le volume maximal d'eau pouvant être traité est de 67 500 litres. Cela entraînerait un résidu maximal de 12 parties par million par jour, ce qui est plus élevé que la quantité homologuée dans le cas d'autres dispositifs. Cependant, cela n'est pas considéré comme une augmentation de la dose puisque l'utilisateur peut réduire la quantité de RCD s'il le désire. Par conséquent, l'utilisation d'Aqua Trol avec T-Cell-5 dans les piscines hors-terre (usage domestique) est acceptable.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour homologuer Aqua Trol Above Ground Pool Automation.

## **Liste de références**

### **A. Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire d'homologation**

PMRA 1312298      Part 10 Value Efficacy Trials; Chlorine Production assays using Hayward Pool Products Canada Inc. Electrolytic System, CNETE, p. 8, CODO : 10.2.3.2

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.